

PROCES VERBAL DU DEUXIEME CONSEIL D'ÉCOLE

Mardi 12 mars 2024

Présents :

Pour les écoles :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR, directrice de l'école élémentaire

Nicolas PRINTEMPS, directeur de l'école maternelle

Enseignants de l'école maternelle : Valentine AUDIGUET, Nadège COYNEL, Aurélie FORTIN, Alice LECOMTE

Enseignants de l'école élémentaire : Stéphanie ALLEAUME, Bruno CLISSON, Julie DOYEN, Florence FONTANILLAS, Claire GABORIAU, Aurélie MOINEL,

Marine NASSAR, Marie-Noëlle PASQUIER, Saïda PAUSÉ

Pour la mairie :

Aline DI MEGLIO, élue à la mairie de Niort

Rose-Marie NIETO, élue à la mairie de Niort

Sébastien REGNIER, référent périscolaire

Pour les parents d'élèves :

Maternelle : Elodie AUGER, Xavier BERNARD, Grégory BERTHELOT, Laurent CARON, Olivier FONSECA

Elémentaire : Céline BARATON, Adeline GRUGET, Julien MENIGOZ, Géraldine PELLE, Céline PILLET, Charlotte RAIMBAULT, Céline SOUCHELEAU

Absents :

Pour les écoles :

Absente excusée : Aline BLAISE, Céline LACOUX, Mathilde VINA

Pour l'inspection :

Absente excusée : Guylaine BIGOT, IEN de la circonscription de Niort

Aucun DDEN (Délégué Départemental de l'Education Nationale) n'est nommé cette année sur l'école.

Pour les parents d'élèves :

Absents excusés : Alexandre AUVERGNE, Quentin BERTHIAS, David CHASTANET, Elodie DEFAUD, Aude DHYSER-MERCERON, Annabelle FAUCONNIER,

Vanessa JABOUILLE, Florent PASQUIER, Charlotte RIEU, Debora RIVIERE, Jérôme VICLIN

➤ Intervention de Sébastien REGNIER pour le périscolaire :

- Equipe périscolaire : départ de Yasmine et Aglaé, remplacées par Justine et Jérémy
- Les projets présentés lors du conseil d'école du 1^{er} trimestre se sont poursuivis : recyclage, sports et jeux collectifs, promouvoir la santé avec l'équilibre alimentaire et l'éducation au goût, découverte de nouvelles pratiques à travers les ateliers culinaires, activités artistiques avec notamment un temps fort « danse » réalisé lors du marché de Noël.
- Un projet phare est mis en place cette année (« tous derrière le cadre »). Cela se traduira par une exposition de photographies. Tous les enfants du CP au CM2 sont concernés. Ils apprendront à utiliser un appareil photo, réaliseront des photos pendant les activités, travailleront les photos sous différents angles, prépareront des panneaux d'affichage. Cette exposition sera présentée lors de la fête APS du vendredi 24 mai à l'école. Deux ou trois tableaux présenteront l'ensemble des photos qui auront été prises tout au long de l'année. Les photos seront ensuite redistribuées aux parents qui le désirent. D'ici là, à la demande des parents élus, des photographies pour témoigner des activités mises en œuvre seront diffusées sur Educartable.
- L'activité « lire et faire lire » est proposée par des bénévoles qui veulent montrer aux enfants les bienfaits de la lecture. Ils lisent différents livres et racontent des histoires aux enfants tout au long de ce deuxième trimestre. Cela permet aux enfants de découvrir les différents modes de lecture et de les initier à vouloir lire plus si ceux-ci sont intéressés. L'ensemble des séances se passent bien et les enfants aiment beaucoup, ils sont très à l'écoute et attentif à ce qu'on leur lit.
- Un temps fort est prévu le mardi 2 avril autour des jeux olympiques. Le temps méridien sera banalisé et consacré à cette thématique, avec le passage de la réplique d'une flamme qui passera dans toutes les écoles. L'accueil périscolaire des Brizeaux sera le tout premier à voir le passage de cette flamme. Lors de ce temps, les équipes animeront plusieurs sports olympiques et paralympiques et une photo sera réalisée avec la réplique de la flamme. Une exposition des photos réalisées sera mise en place le jour du passage de la vraie flamme olympique à Niort.

➤ Travaux :

1) En maternelle :

- Remplacement des huisseries de la classe de GS et pose de volets roulants.
- Passage de la fibre optique sur le groupe scolaire.
- Réfection de la classe de TPS-PS (murs, plafond) programmée en avril 2024. Une partie des travaux (une semaine) se déroulera sur le temps scolaire. La rentrée dans la nouvelle classe est prévue le lundi 6 mai. Durant les travaux, la classe déménagera dans la salle de garderie.
- L'alarme incendie du groupe scolaire sera entièrement remplacée.

- Aménagement de la cour en maternelle : l'école souhaite repenser les espaces de la cour pour créer un nouvel espace de jeu calme devant la salle de classe des élèves de MS-GS 1. L'idée serait de proposer un lieu, sous la supervision de l'adulte, où les élèves pourraient réaliser des activités plus apaisantes lors des temps de récréation. Le projet a été travaillé en conseil des maîtres et relayé auprès du coordonnateur scolaire. Cet espace modulable pourrait proposer un circuit de voitures, une zone dessin à la craie, et un espace grande construction avec du matériel adapté. Pour mettre en place cette zone, l'école souhaiterait faire acheter un lieu de stockage pour y ranger les petites voitures, les craies et les briques de construction déjà achetées. Elle souhaiterait également faire tracer au sol un circuit pour les voitures et faire repeindre une partie des murs avec un revêtement tableau.
- Lors du conseil d'école, il est évoqué la difficulté pour les ATSEM d'entendre la sonnette dans la garderie et de venir ouvrir aux parents présents sous le porche. Il est demandé à la mairie s'il serait envisageable d'ajouter au carillon, un signal lumineux pour faciliter le repérage de la présence des parents pour les ATSEM.

2) **En élémentaire :**

- Rafraîchissement de la classe de CM1-CM2 de Saïda Pausé en mai 2024. Lors des travaux, il faudra envisager le déplacement de la salle parentalité.

L'école remercie la mairie pour les travaux importants engagés sur le site des Brizeaux.

➤ **Présentation du nouveau projet d'école :**

Pour rappel, les écoles maternelle et élémentaire se sont engagées l'année scolaire dernière dans le dispositif d'évaluation d'école. Les différentes étapes de ce programme ont permis de dégager des axes de travail pour faire évoluer le fonctionnement de l'école. Les éléments émergeant de ce dispositif sont aujourd'hui traduits dans la rédaction du projet d'école pour ces quatre prochaines années scolaires (2023 – 2027), autour de trois entrées :

- Les apprentissages et le parcours des élèves
- La vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

La programmation des actions pour les quatre années scolaires est disponible [en cliquant sur ce lien](#).

Pour l'année scolaire 2023-2024, trois grandes actions sont mises en œuvre :

- **Axe 1, les apprentissages et le parcours des élèves** : l'équipe pédagogique met en œuvre une démarche expérimentale pour travailler la résolution de problèmes à partir de situations concrètes de la vie des élèves ; en s'appuyant sur des situations vécues et des photographies, en se posant des questions, en manipulant et en verbalisant les procédures engagées. Cette démarche s'inscrit également dans le cadre du projet « Notre Ecole, Faisons-La Ensemble » pour lequel un financement en matériel mathématique et numérique a été sollicité. L'ensemble des élèves de la PS au CM2 est concerné par cette action.
- **Axe 2, la vie et le bien-être de l'élève, le climat scolaire** : l'équipe pédagogique met en place une formation sur les messages clairs à destination des élèves et des enseignants (partenariat avec l'OCCE), dans le but de faire vivre cet outil au sein des classes et lors des temps de récréation pour prévenir et régler les conflits. L'année scolaire prochaine, une formation autour des compétences psychosociales sera demandée pour tous les personnels.
- **Axe 3 : l'école dans son environnement institutionnel et partenarial** : L'école souhaite continuer à développer les actions de parentalité pour faire du lien avec les familles et renforcer la co-éducation. Pour cela, elle met en place des actions (« café des parents », « goûter des familles » et « soirée parentalité »), en partenariat avec le CSC grand nord, les services de l'éducation nationale, la CAF, l'APE et la ville

➤ **Projet « Notre Ecole, Faisons-La Ensemble » :**

Le projet NEFLE vient d'être validé par le rectorat. Les services de la mairie vont recevoir prochainement une convention financière pour pouvoir engager les achats et être ensuite remboursés. Pour rappel, ce projet, en lien avec l'axe 1 du projet d'école, va permettre l'acquisition par l'école de matériel mathématique pour favoriser la manipulation et de matériel numérique (tablette et écrans numériques) pour favoriser la schématisation et l'abstraction. La subvention accordée par le rectorat pour ce projet s'élève à 29 407,16 €.

A la lecture du projet, et en s'appuyant sur les orientations ministérielles, le rectorat souhaite faire de l'établissement une école pilote autour de la mise en place de la méthode de Singapour. Les attentes autour de cette mise en œuvre seront travaillées prochainement avec les services de l'inspection. Une présentation plus précise du dispositif pourra être faite lors du troisième conseil d'école.

➤ **Projets des classes :**

1) en maternelle :

Les projets ont été présentés lors du [premier conseil d'école](#).

La semaine de la maternelle se tiendra cette année du lundi 8 au vendredi 12 avril. Le thème retenu cette année est « l'école maternelle fait vivre les valeurs de l'olympisme et du paralympisme », avec un axe retenu autour des actions sportives et la parentalité. Les familles seront invitées à partager des moments de classe tous les matins de la semaine avec des actions spéciales certains jours (cf. [invitation envoyée aux familles](#)). Cette semaine se terminera par un goûter des familles spécifique à la maternelle le jeudi et le défilé du carnaval dans le quartier le vendredi matin.

Les projets avec subvention de la mairie ont été validés et entièrement financés pour les cinq classes de l'école. L'école souhaite remercier la mairie pour le financement de ce projet. Comme convenu dans le plan de financement, le transport reste à la charge de l'école. L'école souhaite remercier l'APE qui prendra en charge le financement des trois bus nécessaires à la mise en place du projet.

<i>Nature des financements</i>	<i>Organisme payeur</i>	<i>Montant</i>
Activités à la « ferme du marais poitevin »	Ville de Niort	1160 €
Transports vers la « ferme du marais poitevin » (3 bus vers Benet)	APE	990 €

2) en élémentaire :

Les projets ont été présentés lors du premier conseil d'école. Ceux dont la mairie a accepté une subvention sont:

- Parcours danse africaine, CPA / CPB / CE1 / CE1-CE2 : 5260.07 € (totalement pris en charge), les repas des intervenants ont été pris en charge par l'APE.

- Projet Classe de Mer à Meschers, CM1-CM2 et CM2 (50 élèves) : 13 156.00€. La mairie prend en charge 3044.00€ / les familles 6956.00€ / APE 1056.00€ / Ecole 2103.00€ (Coopérative + tombola)

Les écoles maternelle et élémentaire remercient la mairie et l'association de parents d'élèves sans qui tous ces projets ne pourraient avoir lieu.

➤ **Action proposée par l'APE pour la fin d'année scolaire :**

Les membres de l'APE organiseront la traditionnelle fête d'école le vendredi 28 juin. Une tombola sera mise en place en amont de cet événement. L'APE s'associera également à l'action « Carnaval » mise en place sur les deux écoles.

➤ **Questions diverses :**

• Concernant la mairie :

Quand auront lieu les travaux de réparation du portail et de la clôture suite à la tempête ?

Le dossier est actuellement en cours de traitement avec les assurances. Des travaux pourront ensuite être engagés.

Les arbres abattus vont-ils être remplacés ?

Les arbres arrachés seront remplacés dans le cadre du programme « Canopée, démarche Niort Durable 2030 ».

Les travaux de déplacement du portail en haut des marches sont-ils toujours d'actualité ?

Les travaux ne sont pas programmés pour le moment, ils seront inclus dans une démarche plus globale sur la mise en accessibilité de l'école élémentaire. Dans l'attente des travaux, les parents élus questionnent la mise en place d'un groom sur le portail afin d'éviter qu'il ne reste ouvert.

La mairie ne souhaite plus que l'APE utilise le garage qui sert d'espace de stockage pour des raisons de salubrité. L'APE rencontre des difficultés à stocker l'ensemble du matériel servant pour les différentes manifestations (une grande partie est stockée chez des parents d'élèves dont les enfants vont quitter l'école). Sans le garage, il sera compliqué de continuer à stocker du matériel et maintenir les manifestations.

Un rendez-vous est programmé prochainement avec le coordonnateur scolaire pour étudier les possibilités de stockage.

En fin de conseil d'école, la mairie rappelle que, pour la fête d'école, le prêt de matériel sera cette année très contraint, en raison des impératifs événementiels et humains de la mairie. L'APE explique qu'elle avait engagé ses réservations avant la communication de cette information, et que pour des raisons de sécurité des installations (châteaux gonflables notamment), elle aurait besoin de barrières. Elle précise qu'elle peut venir assurer le déplacement de ce matériel pour faciliter le travail des agents de la ville si nécessaire. Cette question sera à nouveau étudiée par les services de la ville.

• Concernant l'école maternelle :

Avez-vous de la visibilité concernant la date de retour de la maîtresse Aline Blaise ? Une solution pérenne est-elle envisagée pour la remplacer dans le cas où elle ne revient pas ? Ce n'est pas facile pour les élèves d'avoir des repères quand le maître/maîtresse remplaçant change constamment, d'autant plus que la semaine est déjà répartie entre 2 maîtresses en temps normal.

L'enseignante est de retour à l'école depuis le lundi 11 mars, avec un aménagement de mi-temps thérapeutique pour trois mois. Son absence étant lié à un congé maladie, les remplacements se sont faits dans un premier temps à la semaine. Suite à l'évolution de son arrêt en janvier, les services de l'inspection ont fait le choix de positionner le même remplaçant toutes les semaines. Aline BLAISE sera donc en classe (jusqu'au 11 juin) avec les élèves de TPS-PS (mi-temps en complément de Céline LACOUX). Le complément de la classe de Nadège COYNEL continuera à être assuré par François-Xavier JOUZEL pour assurer une continuité avec les élèves.

Pouvez-vous trouver un moyen d'informer les parents lorsque la maîtresse ou l'ATSEM est absente svp ? Si je dépose et récupère ma fille à la garderie, je ne suis pas mis au courant. Le seul moyen de le savoir est de la déposer ou la récupérer dans sa classe pour le constater.

L'école entend cette question et comprend qu'il soit difficile de ne pas être informé du nom des personnes présentes en classe avec son enfant. Elle souhaite préciser les modalités de remplacement des différents personnels pour expliquer les difficultés de communication qui sont liées à ces situations.

- Lorsqu'un enseignant est malade, il informe les services de l'inspection et le directeur de l'école. Les remplacements d'enseignants sont traités au niveau départemental par les services de l'inspection. Chaque matin, les personnes s'occupant de ce service analysent les absences et attribuent aux classes un remplaçant lorsque c'est possible. Le directeur de l'école doit appeler pour savoir si le remplacement peut avoir lieu et connaître le nom de l'enseignant. Cette information est très souvent tardive (parfois après l'entrée des élèves en classe), il est donc difficile de l'anticiper avant le début de la classe. En cas de non-remplacement, les élèves sont répartis dans les autres classes de l'école.
- Pour les absences d'ATSEM, les services de la mairie sont informés par l'agent. Le remplacement est soumis à une carence de 2 jours (non-remplacement en classe sauf sur les temps de cantine et de garderie). Là encore, l'information peut être tardive et les solutions sont souvent construites dans le dialogue entre le directeur et le coordonnateur de la mairie. Des aménagements sont souvent mis en place en s'appuyant sur un agent polyvalent, la personne recrutée en service civique à l'école ou des stagiaires ATSEM pour faire en sorte que les élèves soient accompagnés au mieux en classe.

Afin que les familles soient mieux informées à l'avenir, l'école essaiera de communiquer, sur Educartable, l'organisation mise en place en cas d'absence dès que celle-ci sera arrêtée.

Est-il possible de savoir si les enfants de TPS seront accueillis l'année prochaine à l'école ?

L'accueil des élèves de TPS dépendra des effectifs à la rentrée prochaine. Les parents des enfants nés en début d'année 2022 peuvent réaliser une pré-inscription auprès de la mairie à partir du 15 avril. Une réponse leur sera apportée par la mairie à la fin du mois d'août au regard des effectifs de rentrée.

- Concernant l'école élémentaire :

L'APE souligne le travail engagé cette année par les enseignants pour mettre en place des projets et construire la classe de mer. Elle questionne la mise en œuvre de cette action à l'avenir et la possibilité pour toutes les cohortes de bénéficier de ce type de sortie pour des raisons d'équité. Elle se dit prête à accompagner financièrement l'école dans ses projets.

Les enseignantes de l'école soulignent la complexité et le temps passé pour mettre en œuvre ce type de projet. Elles indiquent qu'elles ne mettront pas en place ce projet tous les ans. Une réflexion de l'équipe enseignante sera menée pour voir ce qu'il est possible de réaliser lors des prochaines années scolaires.

Signature secrétaire de séance

Nadège COYNEL



Signature des directeurs :

Stéphanie ROTTIER-AUCLAIR

Nicolas PRINTEMPS

